

Un doyen misogyne et un recteur féministe *

par André SICARD **

Lorsque Jules Béclard adressa, le 1^{er} novembre 1885, au recteur Octave Gréard une lettre dénonçant la présence insolite d'étudiantes étrangères à la Faculté de médecine, il en était le Doyen depuis 1881. Il avait succédé à Alfred Vulpian, membre de l'Académie de médecine depuis 1860, membre de l'Académie des sciences depuis 1876, dont les travaux de physiologie du système nerveux lui avaient fait acquérir une grande renommée.

Elu doyen en 1875, Vulpian n'avait pas caché ses opinions antiféministes et avait montré une grande tolérance vis-à-vis de la ségrégation qui régnait dans les amphithéâtres. Il avait néanmoins été contraint dès le début de son décanat de signer le diplôme de la première femme docteur en médecine, Mme Bres (née Madeleine Gebelin) qui passa avec succès une thèse sur « la mamelle et l'allaitement » le 3 juin 1875 (1).

Ce fut un événement considérable. Il paraissait impensable qu'une femme puisse devenir médecin.

Il faut revenir quelque peu en arrière pour saisir combien l'instruction des femmes avait été longtemps négligée.

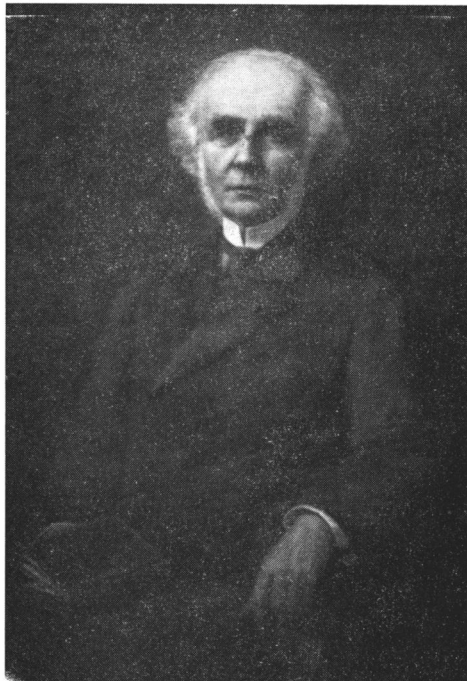
Au XVII^e siècle, seules les filles des nobles entraient dans les couvents et n'en sortaient qu'avec des talents superficiels ou des grâces mondaines, sans aucun savoir sérieux.

Au XVIII^e siècle, sous l'influence des philosophes, l'engouement pour les sciences, qui avait envahi la société, commença à gagner les cerveaux féminins. Quelques femmes, en particulier Mlle Stephens, Mme Thiroux d'Ancouville, Mme Necker, Mlle Biheron s'intéressèrent à la médecine. Mais

* Communication présentée à la séance du 20 février 1982 de la Société française d'histoire de la médecine.

** 18, avenue de Villars 75007 Paris.

(1) Maurice LACOMME — « Premières femmes médecins. A propos du centenaire de la première thèse de doctorat soutenue à Paris par une femme ». *Bulletin de l'Académie nationale de médecine*, T. 159, n° 9, p. 753-759, séance du 9 décembre 1975.



Le Recteur Octave GRÉARD.



Le Doyen Jules BÉCLARD.

c'était là une apparence de culture, une mode plutôt qu'un système. J.J. Rousseau avait dénoncé l'injustice du rapport entre les hommes et les femmes. Il réclama l'égalité entre eux. Mais ce qu'il considérait comme une importante conquête sociale ne reçut que peu d'écho.

Sous la révolution, Condorcet, se réclamant de la même idéologie et attaché à définir les droits de l'homme, proposa l'égalité des sexes devant l'éducation. Député à la Convention, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, Il fixa un vaste plan d'organisation de l'Instruction publique, dans lequel jeunes gens et jeunes filles devaient être élevés en commun. Ce qui parut un outrage aux bons esprits de l'époque.

Dans la vaste réforme qu'il projetait, Condorcet s'était en outre inquiété de la façon dont la terre pourrait continuer à nourrir les hommes. Il avait préconisé la limitation des naissances. Vision de précurseur. C'était en 1795.

Ces conceptions ambitieuses restèrent une fois de plus lettre morte.

Un peu plus tard, les maisons de la Légion d'honneur fondées par l'Empereur ne dispensèrent qu'une instruction sévère et étroite. Les bouleversements sociaux qui s'étaient succédé depuis la Révolution avaient néanmoins fait naître la préoccupation de l'instruction des femmes. Les couvents rivalisèrent de zèle avec les pensionnats et les institutions. Mais le niveau des études n'était pas élevé. Les professeurs, généralement mascu-

lins, étaient sans titres universitaires et donnaient trop souvent à leur enseignement une préciosité surannée.

La Révolution de 1848 avait donné un nouvel espoir, mais un espoir sans suite.

Il fallut en fait attendre 1867 pour trouver en faveur des femmes un apport décisif, celui que fit Victor Duruy, ministre de l'Instruction publique depuis 1863. Il réclama et obtint pour les filles le même enseignement que celui des garçons. C'est au cours d'un Conseil des ministres présidé par l'Impératrice que cette mesure fut prise. « J'espère que ces jeunes femmes trouveront des imitatrices maintenant que la voie est ouverte » aurait dit Eugénie en levant la séance.

Cette décision ne survécut malheureusement pas au désastre de 1870. Nombre d'esprits timides persistaient toujours à craindre que les convictions religieuses et la moralité ne fussent en péril.

Des femmes avaient cependant manifesté l'intention de pratiquer la médecine. De violentes campagnes s'engagèrent contre elles. Dans un numéro de 1868 de la *Gazette des Hôpitaux*, on trouve, sous la plume de Henri Montanier : « Pour faire une femme médecin, il faut lui faire perdre la sensibilité, la timidité, la pudeur, l'endurcir par la vue des choses les plus horribles et les plus effrayantes. Lorsque la femme en serait arrivée là, je le demande, que resterait-il de la femme ? Un être qui ne serait plus ni une jeune fille, ni une femme, ni une épouse, ni une mère ».

On peut ainsi juger de l'obstruction qui persistait contre l'instruction des femmes.

Jules Simon, nouveau ministre de l'Instruction publique en 1870, fit une nouvelle tentative. Elle souleva à nouveau l'opposition de l'Université et de la Société en général.

**

Nous sommes loin de mon propos. C'est cependant cette brève incursion à travers les siècles qui peut faire comprendre l'état d'esprit de l'époque.

Nous retrouvons le Doyen Béclard en 1885. Il n'existait alors qu'une femme médecin, Madame Bres. Elle s'était consacré à l'hygiène et aux maladies des enfants et avait créé une des premières crèches maternelles. Elle avait même fondé en 1883 un journal : *L'hygiène de la femme et de l'enfant*, qu'elle dirigea jusqu'en 1895.

Béclard était secrétaire perpétuel de l'Académie de médecine et membre du Conseil général de la Seine. Ses recherches en physiologie et ses publications sur Harvey et sur Geoffroy Saint-Hilaire avaient illustré son nom. Il se montra aussi misogyne que son prédécesseur. Le 1^{er} novembre 1885, il écrivit au Recteur Octave Gréard cette lettre trouvée dans les archives de mon aïeul :

Mon cher Recteur,

Je crois qu'il est sage de nous montrer quelque peu sévères dans l'admission de ces dames qui nous arrivent de l'étranger.

L'aspect de la cour de l'Ecole de médecine est en ce moment assez déplaisant ; ces dames y ont en quelque sorte élu domicile : elles se promènent par groupes dans des toilettes assez négligées. Les échappés de collègues qui viennent prendre leur première inscription, et qui devraient quitter l'école une fois qu'ils ont signé nos registres, s'attardent sous nos colonnes beaucoup plus longtemps qu'il ne conviendrait. Il y a là un spectacle nouveau pour eux, et celles qui le donnent ne paraissent pas disposées à la modestie.

Nos cours ne sont pas encore commencés ; seuls les jurys d'examen siègent depuis le 20 octobre. Je me demande ce que vient faire ici, toute la journée, cette population féminine, dans laquelle je constate d'ailleurs qu'il n'y a pas une seule Française.

Je me trompe, peut-être, mais je commence à craindre que nous n'ayons de ce côté quelques difficultés.

A vous.
J. BÉCLARD.

P.S. — Nous avons déjà les Brasseries à femmes. Il ne faudrait pas que la Faculté leur fit concurrence.

**

Le Recteur Octave Gréard, malgré l'estime qu'il avait pour le Doyen Béclard, était loin de partager le même sentiment que lui envers les femmes. On peut supposer que cette lettre n'eut pas le résultat espéré.

Nommé recteur en 1879, à 50 ans, Octave Gréard avait en effet défendu avec ardeur la proposition de loi déposée le 28 octobre 1878 par Camille Sée, député de la Gauche républicaine, instituant des lycées de jeunes filles et créant une Ecole normale supérieure pour les filles à Sèvres. Cette loi ne fut votée que le 21 décembre 1880. L'affranchissement moral de la femme fut alors acquis. Les filles trouvaient le même droit que les garçons à l'enseignement secondaire. Cette victoire ne fut pas obtenue sans combat. De nombreux adversaires s'étaient groupés et avaient manifesté leur hostilité à une réforme qui bouleversait les traditions.

Octave Gréard put néanmoins construire des lycées de filles. Les travaux furent menés rapidement et, dès 1887, plusieurs lycées s'ouvrirent à Paris et en province. Les professeurs furent à la hauteur de leur tâche et l'enseignement dispensé se révéla de qualité.

Il réalisa en même temps sa grande ambition, l'Ecole normale supérieure de Sèvres destinée au recrutement de professeurs féminins. Les débuts furent timides, mais le sage libéralisme du recteur parvint à faire admettre cette école à une société encore méfiante.

En écrivant ces lignes, Octave Gréard s'est montré un précurseur convaincu : « Dans une société démocratique incessamment transformée par le travail et où l'on ne tient compte que de la valeur propre de chacun, l'éducation n'a plus de privilèges. Ouverte à tous, filles et garçons, elle doit être pour tous l'école de la vie ».

Du même coup, l'entrée des Facultés fut ouverte aux femmes. Le Doyen Béclard ne l'admit pas, mais les efforts du recteur Gérard étaient récompensés.

Les femmes purent alors participer au grand courant scientifique qui

passionnait les esprits. Il n'était pas encore question de les préparer à un métier masculin, mais de les aider à suivre le grand mouvement du progrès. Les programmes scolaires comprenaient des notions de physiologie, d'hygiène, quelques principes médicaux sur les soins à donner aux enfants du premier âge. Ils étaient « féminisés », selon le mot d'Octave Gérard.

Le deuxième doctorat féminin en médecine fut celui de Madame Edwards Pilliet (1889) avec une thèse sur : *L'hémiplégie dans quelques affections nerveuses* (1).

Mlle Klumpke (devenue Mme Déjerine) fut la première interne des Hôpitaux de Paris. Elle fut nommée en 1887 en même temps que Mlle Edwards était reçue provisoire.

C'était le préfet de la Seine, Eugène Poubelle, qui avait signé le 31 juillet 1885 un arrêté ouvrant l'internat aux femmes.

Le Pr. Lacomme a raconté que l'internat de Mlle Klumpke ne se passa pas sans difficultés : « Ses collègues lui refusèrent l'accès de la salle de garde et c'est à côté d'une salle de malades qu'elle dut prendre ses repas préparés sur un réchaud par une bonne-sœur complaisante » (2).

L'accès des universités aux femmes, ainsi que l'ouverture des professions longtemps réservées seulement aux hommes, doivent beaucoup à la ténacité et à la clairvoyance du Recteur Octave Gréard qui, pendant 25 ans jusqu'à sa mort en 1904, se consacra à l'enseignement supérieur et lui donna une impulsion nouvelle.

C'est lui, qu'il me soit permis de le rappeler, qui créa la Sorbonne que l'on appela alors la « Nouvelle Sorbonne ». Elle remplaçait celle que Richelieu avait construite à mi-chemin des près de Saint-Germain et de la Montagne latine pour la consacrer à la Faculté de théologie et qui s'effritait chaque jour davantage sous l'action du temps.

Depuis 50 ans, la reconstruction de la Sorbonne était envisagée. Il y avait déjà eu, en 1855, une cérémonie présidée par Napoléon III pour la pose de la première pierre, mais elle n'eut pas de lendemain, faute de crédits.

Il fallut une tenace obstination à Octave Gréard pour obtenir, 25 ans plus tard, les 22 millions que devait coûter la Sorbonne, charge d'autant plus lourde que l'indemnité de la guerre de 70 et les frais de l'occupation ennemis n'étaient pas encore soldés.

L'inauguration de la Nouvelle Sorbonne se fit en 1893. Ce fut une grande joie pour le Recteur, comme le témoigne la fresque qui a été peinte dans le grand amphithéâtre.

Si je me suis permis d'évoquer le souvenir de ce grand ancêtre, c'est non seulement pour souligner qu'il fut un féministe convaincu, mais aussi pour

(1) On trouve, à la bibliothèque de l'Académie nationale de médecine, une documentation concernant les premières femmes médecins en France, éditée en 1975, à l'occasion de l'année internationale de la femme.

(2) *Ibid.*

rappeler que, conscient de l'état misérable de l'enseignement supérieur, il manifesta un intérêt constant à la Faculté de médecine.

Quand elle fut créée en 1808 sous le nom d'École de santé qui réunissait pour la première fois médecins et chirurgiens, le bâtiment occupait, en face des couvents des Prémontrés et des Cordeliers, un terrain acquis par expropriation.

Magnifique bâtiment construit par Gondouin, il ne possédait en arrière qu'une courte façade sur l'actuel boulevard Saint-Germain et en avant une cour d'honneur dont le fronton de la colonnade était orné de la belle allégorie représentant la Théorie et la Pratique se donnant la main, due au ciseau du sculpteur Berruel.

En 1880, les locaux étaient devenus insuffisants. L'amphithéâtre certes, grandiose, était seul. Tout s'y faisait, cours et examens. On était obligé d'ouvrir les cours à huit heures du matin, à la chandelle pendant quatre mois de l'année, et de les prolonger jusqu'à cinq ou six heures du soir, à la chandelle aussi. Si tôt que l'on commençait, si tard que l'on finissait, l'amphithéâtre ne désemplissait pas et l'on se plaignait d'y respirer un air continuellement vicié.

Octave Gréard, qui fut un grand bâtisseur, contribua, on l'a parfois oublié, à agrandir la Faculté de médecine, à y construire plusieurs amphithéâtres, à la doter d'une vaste bibliothèque, et à y placer l'actuelle salle du Conseil.

Il fit réserver dans les bâtiments huit logements pour les professeurs, sept pour des titulaires, un pour le plus ancien des suppléants.

Des 20 chaires qui existaient en 1804, le nombre en avait été porté à 33 en 1890.

Pour cet agrandissement, la ville de Paris avait consenti 6 millions de francs, dont 2 millions pour les expropriations et 4 millions pour les constructions. Les travaux demandèrent 12 ans. Il furent terminés en 1893. Béclard, qui avait participé au début de cette rénovation, était mort en 1887.

Quel serait aujourd'hui son état d'esprit devant l'importante féminisation des études médicales ?

Quarante pour cent des étudiants de première année sont actuellement des femmes (1). Le corps médical en comprend environ 20 % (en juillet 1980, 20.962 femmes sur 109.070 médecins [2]).

*
**

Ainsi la destinée de deux hommes, le Doyen Jules Béclard et le Recteur Octave Gréard, que ce récit a rapprochés à l'occasion d'une lettre d'archive, se retrouve dans la transformation de la Faculté de médecine à laquelle l'un et l'autre portèrent une attention constante. Ils ont laissé tous deux le souvenir de grands administrateurs qui furent appelés, à certain moment, à conjuguer leurs efforts. Seules, semble-t-il, les femmes les opposèrent.

(1) Relevé de l'Ordre national des médecins.

(2) En URSS, on en compte 80 %.